Veille environnement – énergie – entreprises

Nº 13/2019

Ambassade de France en Allemagne
Service économique régional de Berlin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Table des matières

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 3

- LE GOUVERNEMENT TIRE UN BILAN POSITIF DE SON EXAMEN A MI-PARCOURS 3
- MME SCHULZE APPELLE A PLUS DE PROTECTION CLIMATIQUE EN CHINE 3
- RECOURS EN JUSTICE INVALIDE CONTRE L'ETAT ALLEMAND POUR INACTION CLIMATIQUE 3
- UNE EVALUATION EX POST DE L'IMPACT DU PAQUET CLIMAT OFFICIALISEE EN MARS 2020 3
- UN NOUVEAU PROJET DE LOI EN FAVEUR DE L'ACCEPTABILITE SOCIALE DU PAQUET CLIMAT 3
- ADOPTION DES PROJETS DE LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT, LE MARCHE CARBONE ET LA HAUSSE DES TAXES DES BILLETS D'AVION MAIS BLOCAGE DU VOLET FISCAL DU PAQUET CLIMAT 3
- VERS L'EMISSION D'UN EMPRUNT VERT EN 2020 4
- DEBAT SUR L'OPPORTUNITE D'UNE POLITIQUE MONETAIRE VERTE? 4
- CONGRES ANNUEL DES VERTS : VERS UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE L'ECONOMIE 4
- LA DISPARITION DES INSECTES PLUS AVANCEE QUE PREVUE 4
- DISCORDE ENTRE MINISTERES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE : DES SIGNES DE DETENTE 4
- VERS UNE INTERDICTION PARTIELLE DES SACS PLASTIQUES 5

TRANSPORT 5

- LES OPERATEURS DE BORNES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES DENONCENT LES OBJECTIFS « ECONOMIQUEMENT IRREALISTES » DU PAQUET CLIMAT 5
- SOMMET AUTOMOBILE SUR L'ELECTROMOBILITE» A BERLIN 5
- POUR UN FONDS DESTINE A LA RENOVATION DU RESEAU ? 6
- LES AIDES DE L'ETAT FEDERAL VERSEES A LA COMPAGNIE AERIENNE CONDOR FONT DEBAT 6
- DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES ALLEMANDES DE SERVICE DE MOBILITE 6
- LA DIMINUTION DE LA TVA POUR LES VOYAGES EN TRAIN PROVOQUE LA COLERE DES SOCIETES DE BUS 6
- AUDI ANNONCE LA SUPPRESSION DE 9500 EMPLOIS EN ALLEMAGNE 7
- DAIMLER VA SUPPRIMER 10 000 POSTES D'ICI 2020 7

ENTREPRISES, INTERNATIONAL 7

- OPEL ANNONCE SIX MOIS DE CHOMAGE PARTIEL DANS SON USINE DE RÜSSELHEIM 7
- LES VEHICULES AUX ENTREPRISES, UN DEBOUCHE MAJEUR POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ? 7
- CONTINENTAL ANNONCE UNE POSSIBLE SCISSION DE SES ACTIVITES ET LA CESSION L'ACTIVITE MOTEURS 8
- PERTE DE COMPETITIVITE DE L'ALLEMAGNE, SELON LE FORUM ECONOMIQUE MONDIAL 8
- LES INDICES DE L'INVESTISSEMENT CONCLUENT A UNE SITUATION ECONOMIQUE AUSSI DEGRADEE QU'AU MOMENT DE LA CRISE DE LA ZONE EURO, NOTAMMENT EN RAISON DE DIFFICULTES DANS L'INDUSTRIE 8

- OFFICE DES CARTELS AUTORISE L'ACHAT DE LEKKERLAND PAR REWE 8
- LE PATRONAT ALLEMAND RECOMMANDE A MME VON DER LEYEN DE PORTER PLUS D'ATTENTION A LA COMPETITIVITE 9
- UNE FIGURE DE LA GAUCHE DU PARTI DES VERTS CHOISIE POUR DEVENIR LA PORTE-PAROLE DU PARTI POUR LES AFFAIRES ECONOMIQUES 9
- LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES EN DIFFICULTE 9
- PLUS DE MODELES DE LUXE BMW POUR LUTTER CONTRE LA MOROSITE DU SECTEUR AUTOMOBILE 9
- UN PREMIER BILAN CRITIQUE DE L'INITIATIVE DITE DU "BOUTON VERT" 10
- SAP PRESENTE DES RESULTATS EN FORTE HAUSSE 10
- L'ENSEIGNE DE MAGASINS REWE DEVELOPPE LE SERVICE DE VENTE EN LIGNE 10
- VW SOUHAITE UTILISER LA TECHNOLOGIE QUANTIQUE POUR DEVELOPPER LA CONDUITE AUTONOME 11
- PORSCHE ET SAP ANNONCENT UN PARTENARIAT SUR LA NUMERISATION DES VEHICULES 11
- THYSSENKRUPP INVESTIT 25 MILLIONS D'EUROS DANS SA FILIALE MARINE MILITAIRE 11
- LA BOLIVIE ANNULE UN PROJET DE « JOINT VENTURE » SUR LE LITHIUM AVEC L'ALLEMAGNE 11
- L'ALLEMAGNE FRAPPEE PAR LA HAUSSE DES DROITS DE DOUANE AMERICAINS DANS LE CADRE DE LA DECISION DE L'OMC SANCTIONNANT L'UNION EUROPEENNE POUR DES SUBVENTIONS A AIRBUS 11
- TESLA CHOISIT L'ALLEMAGNE ET BERLIN 12
- DEUTSCHE TELEKOM CONSOLIDE SES POSITIONS AUX ETATS-UNIS 12
- CRITIQUE DU PLAN DE RESTRUCTURATION PROPOSE PAR LE PRESIDENT DE SIEMENS, ALORS QUE LE VICE-PRESIDENT DU GROUPE APPARAIT DE PLUS EN PLUS COMME LE POSSIBLE SUCCESSEUR DE M. KAESER 12
- L'ALLEMAGNE PERD EN ATTRACTIVITE AUPRES DES INVESTISSEURS AMERICAINS, SELON UNE ETUDE DE KPMG 13
- REACTION DES ENTREPRISES ALLEMANDES PRESENTES DANS LE XINJIANG AUX « CHINA LEAKS » 13
- LANCEMENT PAR BASF DE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE EN CHINE, REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT DE 10 MDS USD 13

NUMERIQUE, INNOVATION 13

- LES FEDERATIONS INDUSTRIELLES ALLEMANDES DU NUMERIQUE CRITIQUENT LA DECISION DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE SUR LA PROTECTION DES DONNEES 13
- LE DIRECTEUR DE L'AGENCE ALLEMANDE POUR L'INNOVATION DE RUPTURE PRESENTE SES PRIORITES AU HANDELSBLATT 13
- L'UNIVERSITE TECHNIQUE DE MUNICH INAUGURE UN INSTITUT D'ETHIQUE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, FINANCE EN PARTIE PAR FACEBOOK 14
- DEUTSCHE TELEKOM ANNONCE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT RECORD DE 12,5 MDS EUR, PRINCIPALEMENT DANS L'OFFRE 5G 14
- DELIVEROO DEVANT LA JUSTICE ALLEMANDE, MOINS DE DEUX MOIS APRES SON DEPART D'ALLEMAGNE 14
- NUMERISATION DE L'ADMINISTRATION ALLEMANDE 15
- DEBAT SUR LA SURVEILLANCE DES SERVICES DE MESSAGERIE APRES L'ATTAQUE A HALLE 15
- OPERATEURS TELEPHONIQUES SOUS PRESSION 15
- CRITIQUE DE LA LOI ALLEMANDE CONTRE LA FRAUDE A LA TVA DANS LE COMMERCE EN LIGNE 16
- SAP ET MICROSOFT SIGNENT UN PARTENARIAT POUR DEVELOPPER L'OFFRE DE "CLOUD" 16
- DEUTSCHE TELEKOM SOUS LE FEU DES CRITIQUES 16
- DEUTSCHE WOHNEN SANCTIONNEE 17
- LA MINISTRE FEDERALE DE LA DEFENSE, ANNEGRET KRAMP-KARRENBAUER, ET ANGELA MERKEL S'OPPOSENT DANS LE DEBAT SUR HUAWEI 17

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

Le gouvernement tire un bilan positif de son examen à mi-parcours

Comme dans les autres champs politiques, le gouvernement s'attribue un satisfecit dans le domaine du climat et de l'énergie en soulignant notamment l'adoption d'une trajectoire de sortie du charbon (d'ici 2038 au plus tard), d'une loi sur la protection du climat, d'un vaste paquet climat 2030 ou encore l'introduction d'un prix du carbone dans les secteurs des transports et du chauffage. « Nous avons mis en place ou travaillons déjà sur les deux tiers des 300 mesures figurant dans le contrat de coalition » avait déclaré la Chancelière Angela Merkel.

Mme Schulze appelle à plus de protection climatique en Chine

Lors d'une visite en Chine fin octobre, la ministre fédérale de l'Environnement, Svenja Schulze (SPD), a appelé à plus d'efforts de la Chine en faveur de la protection du climat : « la communauté internationale progresse beaucoup trop lentement dans la réalisation des objectifs climatiques de l'Accord de Paris », a-t-elle déclaré. Au cours de sa visite de quatre jours en Chine, la ministre de l'environnement s'est entretenue avec son homologue et a participé au sixième forum environnemental germano-chinois. L'Allemagne a annoncé qu'elle organisera un sommet européen avec la Chine à Leipzig dès le début de la présidence allemande du Conseil européen en septembre 2020.

Recours en justice invalidé contre l'Etat allemand pour inaction climatique

Trois agriculteurs, soutenus par Greenpeace, avaient attaqué l'Etat allemand qui devait répondre devant la justice à Berlin de sa politique climatique. Principaux motifs : le gouvernement doit agir plus énergiquement pour la protection du climat et contre le changement climatique, au regard des préjudices subis et des menaces sur les conditions d'existence des citoyens. L'Etat avait reconnu que l'Allemagne n'atteindrait pas l'objectif de réduction de 40% de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990, tablant plutôt sur une baisse de 32%. Dans son avis rendu le 31 octobre, le tribunal a rejeté la plainte estimant qu'elle était juridiquement « irrecevable », au motif que l'engagement pris dans le cadre d'une décision du Conseil des ministres en 2014 ne constituait pas « une réglementation juridiquement contraignante mais une déclaration d'intention politique ». Par ailleurs, le tribunal estime que les plaignants n'ont pas su démontrer que les mesures gouvernementales étaient insuffisantes. Un recours devant la cour d'appel administrative est encore possible. D'autres plaintes déposées dans plusieurs villes du pays sont actuellement en cours.

Une évaluation ex post de l'impact du paquet climat officialisée en mars 2020

En réponse à une question parlementaire des Verts, le gouvernement fédéral a indiqué avoir diligenté deux études d'impact environnemental du programme de protection du climat 2030, alors que son efficacité sur le plan climatique est contestée par de nombreux scientifiques. Les résultats des études (confiées à Prognos et à l'öko-Institut par le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie, respectivement, par le ministère de l'environnement) seront connus d'ici mars 2020 au plus tôt. Cette évaluation ex post a été critiquée par les Verts : « le gouvernement fédéral prend des décisions en matière de climat dans le cadre du processus parlementaire sans savoir si les objectifs climatiques seront atteints », s'est ainsi étonné Stephan Kühn, porte-parole du groupe des Verts au Bundestag chargé des transports.

Un nouveau projet de loi en faveur de l'acceptabilité sociale du paquet climat

Le Conseil des ministres a adopté, le 13 novembre, un projet de loi visant à augmenter de 10% l'aide au logement à compter de janvier 2021, conformément à l'engagement pris dans le cadre du paquet climat. Cette mesure vise à soulager les personnes à faibles revenus d'une augmentation du coût du chauffage liée à l'introduction d'un prix carbone dans le bâtiment à cette échéance. Pour un ménage d'une personne par exemple, l'allocation logement devrait augmenter en moyenne de 15 euros par mois en 2021. 665 000 ménages devraient en bénéficier en 2021, dont 35 000 nouveaux éligibles. A partir de 2021, elle devrait représenter un effort budgétaire d'un peu plus de 100M€ par an.

Adoption des projets de loi sur la protection du climat, le marché carbone et la hausse des taxes des billets d'avion mais blocage du volet fiscal du paquet climat

Le 29 novembre, la Chambre haute des Länder a bloqué l'approbation des projets de loi portant diverses dispositions fiscales du paquet climat et demandé la mise en place de la commission de médiation afin de parvenir à un accord négocié. Ces lois, qui touchent les intérêts financiers des Länder, ne peuvent entrer en vigueur que si le Bundesrat les approuve expressément.

Les Länder craignent des charges financières supplémentaires se chiffrant en milliards et demandent un partage plus équitable de la charge financière avec le gouvernement fédéral. Ils souhaitent également pouvoir bénéficier d'une part des recettes substantielles provenant de la tarification carbone et dont bénéficierait l'Etat fédéral uniquement le cas échéant. ETS et sur la hausse des taxes sur les billets d'avion. Les Verts, présents désormais au sein de 11 coalitions régionales, entendent profiter de la mise en place de la Commission de médiation, pour négocier de nouveaux ajustements au paquet climat.

Vers l'émission d'un emprunt vert en 2020

Le ministre fédéral des finances, Olaf Scholz (SPD), prévoit, dès 2020, l'émission d'obligations vertes qui seront exclusivement investies dans des projets durables et respectueux du climat. Elles rapporteraient autant d'intérêts que les obligations d'État allemandes classiques.

Débat sur l'opportunité d'une politique monétaire verte?

Le président de la Bundesbank, Jens Weidmann, a rejeté les appels en faveur d'une politique monétaire verte. Lors de la conférence de la Deutsche Bundesbank sur la durabilité des marchés financiers, il a déclaré que la lutte contre le changement climatique était une décision politique qui ne pouvait être prise par les banques centrales. Le seul mandat de la Bundesbank était la stabilité des prix. Les exigences d'une politique monétaire verte, telle qu'un « Green QE » - c'est-à-dire un programme d'achat d'obligations vertes privilégiées - iraient à l'encontre du principe de neutralité de marché, a-t-il souligné, ajoutant qu'il considère cela comme « très problématique ». Par ailleurs, la prise en compte de l'énergie nucléaire dans la définition de la durabilité fait débat.

Congrès annuel des Verts : vers une transition écologique et solidaire de l'économie

Le 44ème congrès annuel du parti des Verts, qui s'est tenu à Bielefeld du 15 au 17 novembre 2019, a adopté plusieurs motions ambitieuses sur l'économie, le climat et le logement. Ils se sont prononcés en faveur d'une réforme écologique et sociale de l'économie de marché placée sous le signe de la responsabilité et du réalisme. Les Verts, qui jouissent d'une popularité inédite, entendent jouer un rôle-clé lors de la prochaine législature. Parmi les mesures clés, entre-autres : l'inscription dans la Constitution allemande de la protection du climat, l'interdiction, à partir de 2030, de la vente de véhicules à combustion, l'instauration de quotas de véhicules électriques, un prix du carbone de 60 € la tonne dès 2020 dans les secteurs du transports et du chauffage (suivie d'une augmentation de 20€ par an), un prix plancher du carbone de 40€ la tonne dans le secteur ETS, la fin de toutes les subventions et mesures fiscales non respectueuses de l'environnement (estimées à 57 Md€ par an), la mise en place d'une taxe climatique pour soutenir la décarbonation des processus industriels et de droits de douanes climatiques pour préserver la compétitivité internationale des entreprises, 30 Md€ par an d'investissements pour « verdir » les infrastructures, une sortie anticipée du charbon dès 2030, une électricité à 100 % issue d'énergies renouvelables dès 2030, des limitations de vitesse à 130km/h pour les autoroutes et à 30km/h en milieu urbain, la fin du maintien du « schwarze Null », un assouplissement de la règle constitutionnelle du frein à la dette, un agenda social ambitieux y compris sur le logement, une refonte de la PAC, un plaidoyer en faveur de l'approfondissement de l'union monétaire européenne.

La disparition des insectes plus avancée que prévue

Le déclin des populations d'insectes en Allemagne serait manifestement plus sérieux qu'on ne le supposait. En dix ans, un tiers des espèces aurait disparu selon une étude récente réalisée par une équipe internationale de scientifiques sous la direction de l'université technique de Munich. Les surfaces les plus concernées par ce recul sont les prairies se situant dans des régions à forte activité agricole, mais aussi les forêts et les zones protégées. La ministre fédérale de l'agriculture, Mme Klöckner (CDU), a promis un examen « très minutieux » des résultats de l'étude. Le syndicat des agriculteurs DBV et l'association des producteurs d'intrants IVA ont mis en valeur les services rendus par les agriculteurs à la biodiversité, tandis que les Verts et des ONG se sont montrés préoccupés (source : Berlin Agro).

Discorde entre ministères de l'environnement et de l'agriculture : des signes de détente

Jochen Flasbarth, secrétaire d'Etat (SPD) à l'environnement, a souligné l'ouverture au dialogue de son ministère (BMU) : « Nous voulons le débat et non des conflits », plaide-t-il, à l'occasion de la conférence des ministres allemands de l'environnement. Le BMU est en faveur d'échanges renforcés avec l'agriculture, une condition essentielle pour faire évoluer la production agricole. S'ils acceptent le recours aux phytosanitaires, les ministres de l'environnement réclament néanmoins une réduction de leur utilisation au strict minimum. Gitta Connemann, vice-présidente du groupe

CDU/CSU, a annoncé par ailleurs que certaines mesures du programme d'action pour la protection des insectes seront écartées par l'Union, estimant qu'il n'y aura pas au final de contraintes importantes sur la production ni de mise en réserve de surface en compensation de l'usage de phytosanitaires. En marge de la conférence, une large alliance d'agriculteurs, bergers, chasseurs et propriétaires fonciers ont manifesté contre le paquet agricole et environnemental du gouvernement. Les agriculteurs réclament plus de dialogue sur la protection des insectes et une différentiation régionale renforcée dans la nouvelle révision du décret sur la fertilisation (source : Berlin Agro).

Vers une interdiction partielle des sacs plastiques

Sur proposition de la ministre de l'Environnement, Svenja Schulze (SPD), le Conseil des ministres a adopté, le 6 novembre, un projet de loi visant une interdiction des sacs en plastique qui, selon Mme Schulze, sont « l'incarnation même du gaspillage des ressources ». Dans la continuité d'un accord volontaire conclu en 2016 avec le commerce, le projet vise à interdire la mise sur le marché des sacs en plastique très légers d'une épaisseur de paroi inférieure à 50 micromètres, dont les soit-disant plastiques bio. Des exceptions sont prévues, notamment pour le transport de fruits et légumes en vrac dans le commerce, pour éviter, le cas échéant une utilisation accrue d'emballages plus complexes. Une fois la loi adoptée, une période transitoire de six mois est prévue afin de réduire les stocks restants dans les magasins. Pour les Verts, ce projet de loi ne va pas assez loin, en l'absence de concept global qui évite le plastique jetable et favorise les solutions réutilisables. L'interdiction des sacs en plastique jetables n'est toutefois que l'une des composantes de la stratégie allemande visant à réduire la quantité de plastique et à accroître le recyclage.

TRANSPORT

Les opérateurs de bornes de recharge de véhicules électriques dénoncent les objectifs « économiquement irréalistes » du paquet climat

Le paquet climat récemment adopté par le gouvernement fédéral fixe l'objectif d'1 million de bornes de recharge de véhicules électriques d'ici 2030. Ce projet est plutôt bien accueilli par les constructeurs automobiles, qui y voient un signal important en faveur de l'électromobilité. Il est en revanche critiqué par les constructeurs et exploitants de bornes de recharge, qui le jugent « techniquement faisable, mais économiquement irréalisable », selon le directeur de l'électromobilité chez l'énergéticien Eon. Ces derniers estiment que 80 % des charges électriques sont effectuées dans la sphère privée (habitat ou lieu du travail). Par ailleurs, à de rares exceptions près, les bornes de recharge publiques sont trop peu utilisées pour permettre aux exploitants de générer un taux de rendement supérieur aux coûts d'exploitation. Selon le Handelsblatt, le coût d'une station de recharge publique est compris entre 40 000 et 120 000 € par unité. Pour être rentable, une borne doit être utilisée environ 4 heures par jour. Le quotidien résume le dilemme de cette politique. D'un côté, un réseau d'1 M de bornes constitue un signal nécessaire pour enclencher la transition vers l'électromobilité, en permettant aux particuliers d'avoir accès sur tout le territoire à une possibilité de recharge rapide. En revanche, 1 M de bornes ne serait rentable que si le parc automobile électrique atteignait 30 M d'unités. Or, d'ici 2030, 10 M seulement sont prévus, chiffre qui parait déjà difficilement atteignable. Le directeur d'Eon appelle donc au développement de subventions par le gouvernement fédéral supérieures à celles actuellement pratiquées.

Sommet automobile sur l'électromobilité» à Berlin

Lundi 4 novembre au soir s'est tenu à la Chancellerie fédérale le 2ème sommet automobile. Autour de la Chancelière, des ministres du gouvernement, les représentants des Länder « automobile » (Bade Wurtemberg, Bavière, Basse-Saxe), les chefs des partis de la grande coalition, les dirigeants de l'industrie automobile allemande (VW, Daimler, BMW), des sous-traitants et syndicats ont discuté de nouvelles mesures à prendre pour promouvoir l'électromobilité. En particulier, une augmentation des bonus écologiques jusqu'à 50% pour inciter à l'achat de véhicules peu polluants a été décidée, de même qu'une prolongation des aides jusqu'en 2025. Il a aussi été convenu d'accélérer la construction de bornes de recharge pour les voitures électriques. Dans un premier temps, « 50 000 nouvelles stations de recharge seront construites en Allemagne d'ici 2022 ». L'industrie automobile contribuera à hauteur de 15 000 points de recharge publics. L'Etat fédéral a l'intention d'investir 3,5 Md€ dans le déploiement des infrastructures de recharge au cours des prochaines années afin d'atteindre l'objectif d'un million de points de recharge publics d'ici 2030 conformément au programme de protection du climat. Il y en existe actuellement 21 100.

Pour un fonds destiné à la rénovation du réseau ?

Le cabinet climat a fait de la rénovation du réseau ferré une priorité pour une mobilité plus durable. Il a ainsi prévu de doter les chemins de fer allemands de 62 Mds EUR dédiés à la rénovation du réseau et de 11 Mds EUR de fonds propres d'ici 2030. A la suite de ces annonces, des critiques ont dénoncé un risque d'utilisation de ces fonds propres pour l'adaptation de la Deutsche Bahn à la concurrence et un risque de manque de transparence dans leur utilisation. Face à ces critiques, le syndicat des cheminots allemands a proposé que ces capitaux propres servent à alimenter un fonds dédié à la rénovation du réseau. Il viendrait ainsi compléter les sommes déjà allouées et serait utilisé de manière plus claire, stable et transparente, selon le syndicat. Il s'agit également de répondre à une critique émanant du Bundestag sur la non utilisation d'une partie des fonds dédiés à la rénovation, notamment faute de main-d'œuvre qualifiée suffisante. Un fonds permettrait ainsi de faire fructifier les sommes non utilisées et de constituer des réserves financières indépendantes des fluctuations des dotations du Gouvernement fédéral.

Les aides de l'Etat fédéral versées à la compagnie aérienne Condor font débat

A la suite de la faillite de sa maison mère britannique Thomas Cook, la compagnie aérienne allemande a reçu des aides du gouvernement fédéral, afin de pouvoir continuer à opérer ses liaisons jusqu'à sa reprise par un investisseur. Or, une campagne de publicité de la compagnie aérienne proposant des prix attrayant suscite actuellement un débat en Allemagne sur l'utilisation de ces aides, accusées par certains de fausser la concurrence. Le Handelsblatt souligne toutefois la nécessité de séparer l'usage immédiat des financements et leur objectif de long terme. Selon le quotidien, toute aide financière à une compagnie aérienne fausse nécessairement la concurrence, amenant l'entreprise à proposer des prix plus bas pour continuer son activité. L'exemple d'Alitalia ou d'Air Berlin, qui continuait à vendre des billets à des prix attractifs peu de temps avant sa faillite, sont cités. En revanche, le Handelsblatt rappelle les différences structurelles existant entre Air Berlin, Alitalia et Condor. Condor est, selon le journal, une entreprise solvable. L'aide publique accordée vise à la protéger d'éventuelles réclamations des créanciers de sa maison-mère Thomas Cook, le temps de trouver un nouvel investisseur.

Développement d'entreprises allemandes de service de mobilité

Le secteur de la mobilité partagée est en plein essor et en cours de recomposition en Allemagne, selon le Handelsblatt. Le conglomérat japonais Mitsui a ainsi annoncé l'acquisition de 12 % du capital de la start up de mobilité partagée Clevershuttle. Cette société, filiale de la Deutsche Bahn, regroupe des voyageurs pour des trajets communs en véhicules électriques, grâce à des algorithmes calculant la compatibilité des trajets des différents utilisateurs. Elle permet d'offrir un prix réduit aux consommateurs, estimé, selon le Handelsblatt, à 50 % du prix d'un taxi. L'entreprise, créée à Berlin en 2014, est en croissance. Elle est passée d'1 à 4 M de passagers transportés en quatre mois. Elle aurait reçu également environ l'équivalent de 2 M d'EUR sous forme de deux levées de fonds. Des offres concurrentes sont néanmoins en train de se développer, notamment dans la ville de Hambourg, qui constitue, selon le Handelsblatt, un laboratoire pour de nouvelles formes de mobilité, avec le soutien de la Mairie. Volkswagen développe ainsi, depuis avril, à Hambourg puis à Hanovre, une offre concurrente, avec Moia, qui s'appuie sur une flotte de 500 véhicules, principalement des minibus à essence. BMW et Daimler, de leur côté, ont récemment développé l'application de taxi « Free Now », pour prendre la suite de « My Taxi ». Il s'agit d'offrir aux utilisateurs la possibilité de s'associer pour leurs trajets, permettant une réduction des coûts. Cette multitude d'acteurs entraîne une recomposition du secteur. Clever Shuttle a ainsi annoncé son souhait de se retirer de Hambourg, de Stuttgart et de Francfort. Elle prendra en revanche pied à Düsseldorf et à Cologne en novembre.

La diminution de la TVA pour les voyages en train provoque la colère des sociétés de bus

Le 25 octobre, le Bundestag a examiné la réduction de la taxe sur la TVA pour les billets de train de longue distance, l'une des mesures phare du paquet climat. Celle-ci devrait passer de 19 % à 7 % au début de l'année 2020. Selon la Deutsche Bahn, cette mesure devrait entraîner une réduction de 10 % du prix des voyages en train et une hausse du nombre de passagers estimée à 5 M par an dès 2020, ce qui suscite la crainte des opérateurs d'autres modes de transports, notamment par autobus. Le directeur de Flixbus, qui transporte 94 % des passagers circulant par autobus de longue distance en Allemagne, estime que cette mesure rend non rentable une grande partie du réseau de l'entreprise. Il souligne qu'elle pourrait entraîner une réduction de près de 30 % des capacités de la flotte du groupe. D'autres opérateurs, notamment dans le domaine ferroviaire, dénoncent cette mesure, ainsi que l'ensemble des solutions proposées par le paquet climat dans le domaine ferroviaire, au motif qu'elles créeraient une distorsion de la concurrence

au profit de la Deutsche Bahn. Il s'agit par exemple du transfert de 11 Mds EUR de fonds publics au capital de la Deutsche Bahn, au motif de la modernisation du réseau ferroviaire. Ces autres opérateurs souhaitant également que la subvention au développement du transport de marchandises par voie ferrée, annoncée lors du Parquet climat, soit structurée autour d'appels d'offres destinés à garantir la viabilité et la transparence financières du système.

Audi annonce la suppression de 9500 emplois en Allemagne

La filiale de Volkswagen a annoncé la suppression de 9500 emplois en Allemagne d'ici 2025 « pour préparer l'entreprise aux défis à venir ». Le constructeur, qui emploie quelques 60000 employés en Allemagne, affirme que les réductions de postes se feront notamment par non-remplacement de départs à la retraite et sans licenciement. En contrepartie Audi entend créer 2000 emplois orientés vers des technologies nouvelles comme l'électrique et la voiture connectée. La marque souhaite mettre sur le marché trente modèles électriques d'ici 2025 atteindre l'objectif de 40% de voitures électriques vendues d'ici 2030. Ces économies devraient permettre de relever la marge vers la cible 9-11% contre à peine 8% sur les neufs premiers mois de 2019. A horizon 2029, Audi entend améliorer sa rentabilité et vise un effet positif sur ses résultats financiers de 6 milliards d'euros.

Daimler va supprimer 10 000 postes d'ici 2020

Après Audi et BMW, Daimler a annoncé son intention de supprimer au moins 10000 postes dans le monde sur trois ans. Aucun licenciement n'est toutefois envisagé en Allemagne avant fin 2029. A noter que le groupe emploie 178000 de ses 300000 collaborateurs en Allemagne. Il y a quelques semaines, le PDG suédois, Ola Källenius, affichait sa détermination : « les dépenses nécessaires pour atteindre les objectifs en matière de CO2 exigent des mesures globales » en rendant publique la décision du groupe visant à économiser environ 1,4 milliard d'euros en frais de personnel d'ici 2022. Daimler a ainsi lancé une vaste cure d'austérité, conséquence à la fois du *dieselgate* et des nouvelles réglementations européennes concernant les émissions de CO2 (passage en moyenne pour Daimler de 138 grammes à 100 grammes d'ici 2020).

ENTREPRISES, INTERNATIONAL

Opel annonce six mois de chômage partiel dans son usine de Rüsselheim

Le Handelsblatt annonce la mise en chômage partiel de près de 2 600 employés dans l'usine principale d'Opel, à Rüsselheim. Les personnes concernées sont celles de l'équipe de nuit, qui ne travaillera plus qu'une semaine sur deux, pendant six mois, sur la chaîne d'assemblage de l'Insigna, modèle phare de la marque. Ce dernier enregistre en effet une baisse des ventes de plus de 30 % au premier semestre de 2019 par rapport au premier semestre de 2018. Le Handelsblatt se livre à une analyse nuancée de cette mesure. Le quotidien montre en effet que, depuis la reprise d'Opel par le groupe français PSA, le directeur de la filiale allemande, M. Baum, a déjà réalisé un plan de suppression d'emploi de près de 600 personnes. Cette nouvelle mesure est donc perçue comme une solution difficile à accepter par les salariés. Pour autant, le quotidien rappelle que la marque souhaite réduire les effectifs et les coûts sans procéder à des licenciements secs. Il souligne également que le groupe Opel réalise de nouveau des bénéfices depuis son acquisition par PSA. Enfin, il replace le cas Opel dans le contexte plus large d'une industrie automobile soumise à une « énorme pression », où le groupe n'est pas le seul concerné par des mesures destinées à maintenir sa compétitivité.

Les véhicules aux entreprises, un débouché majeur pour l'industrie automobile ?

Selon une étude révélée par le cabinet Deloitte, près de la moitié des véhicules neufs vendus en 2035 le seront à des entreprises ou à des exploitants de flotte (ex : opérateurs de « car sharing »), contre seulement 37 % actuellement. Le cabinet de conseil y voit un potentiel de croissance future pour une industrie automobile en mutation. Il souligne toutefois la nécessité de l'industrie de s'adapter aux exigences de ce type de clientèle. Selon le Handelsblatt, qui cite plusieurs études, celles-ci sont de trois ordres : développer la gamme de services financiers proposés, comme le leasing ou le crédit-bail ; développer leurs propres services à la mobilité, par exemple en s'associant avec des opérateurs de car sharing ; recours à des véhicules électriques. Selon l'institut d'études de marché Dataforce, près de 12 % des entreprises utilisant des véhicules souhaiteraient les renouveler par des modèles électriques. Ces derniers représentent seulement 2 % du parc automobile des sociétés à l'heure actuelle. Dataforce souligne un changement d'attitude nouveau des entreprises, traditionnellement peu enclines à l'e-mobilité, notamment en raison de la faible autonomie

des véhicules existants et du nombre réduit et peu adapté de modèles. La hausse des prix de l'essence, les annonces concernant les bornes de recharge et l'existence de primes environnementales constituent des facteurs explicatifs de ce retournement d'attitude. Elle présente ici aussi une chance pour les constructeurs, à condition que ceux-ci étendent leur gamme de modèles électriques, en prenant notamment en compte les utilitaires, et l'autonomie des batteries utilisées.

Continental annonce une possible scission de ses activités et la cession l'activité moteurs

Au début du mois d'octobre, Continental a surpris les marchés financiers en annonçant que, si l'introduction en bourse partielle de ses activités transmissions était toujours prévue au printemps 2020, le groupe pourrait également se séparer partiellement ou entièrement de celles-ci. L'entreprise justifie cette possibilité par l'incertitude actuelle pesant sur l'industrie automobile. Continental a en effet enregistré une baisse de son chiffre d'affaires de 1 % au second trimestre 2019, et une hausse de sa dette de près d'1,4 Md EUR (5,7 Mds EUR cumulés au 30 juin 2019). Cette annonce fait suite à la restructuration du groupe en trois entités : (i) pneumatique, (ii) châssis automobiles, (iii) transmission avec deux sous-branches : a. transmission de véhicules à combustion et b. systèmes pour véhicules électriques. Cette dernière entité a été rebaptisée « Vitesco Technologies ». Selon le Handelsblatt, citant des sources proches du groupe, c'est sur cette division que les perspectives sont les plus incertaines, incitant le groupe à cette possibilité de spin-off. Elle pourrait peser sur l'emploi au sein du groupe, alors qu'un programme d'économies est actuellement déjà en cours de négociation. La direction de Continental affirme néanmoins que les employés de la branche transmission seront couverts par une garantie d'emploi qui s'étend jusqu'en 2023. Le Handelsblatt relève que des perspectives similaires existent chez Bosch, principal concurrent du groupe.

Perte de compétitivité de l'Allemagne, selon le Forum économique mondial

Le rapport annuel du Forum économique mondial sur la compétitivité pour 2019 a dégradé la position de l'Allemagne, qui passe de la troisième à la septième place. Ce changement de position est principalement dû au résultat mitigé obtenu par le pays dans l'adaptation aux nouvelles technologies de l'information (38ème rang). En revanche, l'Allemagne se classe première concernant la stabilité macroéconomique, la maîtrise de la dette publique et celle de l'inflation. Elle reste également en tête concernant la capacité d'innovation (nombre de brevets et de publications scientifiques déposés). Il est à noter que la France se situe à la 15ème place du classement.

Les indices de l'investissement concluent à une situation économique aussi dégradée qu'au moment de la crise de la zone euro, notamment en raison de difficultés dans l'industrie

Selon une étude du cabinet de consultants Sentix publiée en octobre, la valeur du baromètre de l'investissement en Allemagne, calculé mensuellement sur la base d'une enquête auprès de 950 investisseurs, a baissé pour le cinquième mois consécutif à moins 18 points. Le baromètre est ainsi, selon Sentix, au même niveau qu'il y a dix ans, au moment de la crise de la zone euro. Ce pessimisme des investisseurs touche principalement l'industrie automobile et leurs sous-traitants d'une part, l'industrie de construction de machines-outils d'autre part. Selon la Fédération allemande des machines-outils (VDMA), les commandes dans le secteur sont ainsi en baisse de 17 % en août 2019 par rapport à août 2018. Cette diminution dans deux secteurs industriels clés entraîne, par ricochet, l'ensemble de l'industrie allemande. Le Handelsblatt rappelle ainsi que 90 % de la production de l'industrie sidérurgique est destinée au secteur automobile. Le quotidien fait le lien entre ces données macroéconomiques et la restructuration difficile d'entreprises comme Thyssenkrupp. Le constat est le même pour les équipementiers automobiles, qui subissent la diminution des commandes de la part des constructeurs (difficultés et restructurations dans les branches transmission de Continental et Bosch).

Office des cartels autorise l'achat de Lekkerland par Rewe

L'Office fédéral des cartels a autorisé, le 10 octobre, l'acquisition du grossiste Lekkerland par la chaîne de distribution de grands magasins Rewe. Selon l'Office, la part de marché consolidée des deux groupes dans le commerce alimentaire de gros n'atteindrait que 10 %. Plusieurs spécialistes et concurrents, cités par le Handelsblatt, sont toutefois plus nuancés. Ils estiment que, si la reprise de Lekkerland par Rewe n'affecte le commerce de détail, elle renforcerait de manière importante la puissance de Rewe dans son rapport de force avec ses fournisseurs. La Fédération professionnelle des fabricants de biens de consommation a ainsi exprimé son « inquiétude ». La décision finale de

l'acquisition est désormais suspendue à la décision de l'Autorité autrichienne de la concurrence. Son avis est contraignant, la part de marché de Rewe dans ce pays y étant plus élevée qu'en Allemagne.

Le patronat allemand recommande à Mme Von der Leyen de porter plus d'attention à la compétitivité

Selon une enquête Ifo commandée par la fondation des entreprises du Mittelstand *Familenunternehmen* réalisée auprès de 1 431 entreprises du Mittelstand, la majorité des entrepreneurs rejette le programme économique de la future Présidente de la Commission européenne, Mme van der Leyen. 50 % des interrogés rejette le principe d'une assurance chômage européenne, 17 % seulement y sont favorables. L'idée d'un salaire minimum européen suscite également des réserves, 46 % des interrogés la considérant comme une erreur, 35 % y étant favorables. La proposition d'un système de garantie des dépôts est également reçu avec un certain scepticisme, 42 % des interrogés y étant opposés, 33 % y étant favorables. Les entreprises rejettent également le nouveau budget de la zone euro, seuls 28 % des interrogés s'y déclarant favorables. L'enquête permet également d'identifier des domaines dans lesquels les entreprises attendent des décisions fortes de la future Commission. Il s'agit notamment (i) de la convergence fiscale (68 % des interrogés sont favorables à la proposition de Mme von der Leyen de créer une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés, 70,5 % des entreprises font de la lutte contre l'évasion fiscale un sujet d'intervention pour la Commission), (ii) du développement du marché intérieur du numérique(75 %), (iii) du renforcement de la compétitivité de l'espace économique européen, qui doit être placé au centre des préoccupations de la future Commission, pour 86 % des entrepreneurs interrogés.

Une figure de la gauche du parti des Verts choisie pour devenir la porte-parole du parti pour les affaires économiques

Le 15 octobre, Mme Katarina Dröge a été élue porte-parole de la fraction des Verts au Bundestag pour la politique économique. Elle succède à Mme Kerstin Andreae. Elue au Bundestag en 2013 et membre du parti des Verts depuis 2000, Mme Dröge était auparavant porte-parole pour la politique de concurrence et la politique commerciale. Elle appartient à l'aile gauche du parti. Il s'agit de la première personnalité de cette tendance à accéder à ce poste. Elle devra toutefois cohabiter avec deux responsables issus de l'aile dite « réaliste » des Verts, M. Janececk, porte-parole sur les questions numériques et la politique industrielle, et M. Bayaz, responsable du suivi des entreprises et président du comité consultatif économique qui regroupe des personnalités du monde économique pour proposer des solutions d'adaptation à la transition écologique.

Les concessionnaires automobiles en difficulté

Une étude réalisée par le cabinet Accenture et portant sur le secteur des concessionnaires automobiles souligne le risque de menace pesant sur ses acteurs. Selon l'enquête, près de 40 % des concessionnaires interrogés estiment que leur entreprise est menacée. Si le recul des ventes dans le secteur automobile et le passage à l'électromobilité constituent des facteurs explicatifs de ce risque de baisse d'activité, les acteurs identifient principalement deux risques : (i) la concurrence entre concessionnaires, (ii) le développement de la vente en ligne directement par des constructeurs eux-mêmes en difficulté économique. Sur le premier point, l'adaptation des concessionnaires au numérique constitue un facteur aggravant la concurrence entre acteurs. Seuls 43 % des concessionnaires interrogés pour l'enquête offrent à leurs clients des possibilités de prendre rendez-vous en ligne. Seuls 29 % disposent d'un site Internet dédié. Sur le second point, 38 % des concessionnaires interrogés craignent l'effondrement de leurs ventes de véhicules neufs. Par ailleurs, des constructeurs comme Daimler ont annoncé un objectif de vente directe de véhicules en ligne de 25 % d'ici 2025.

Plus de modèles de luxe BMW pour lutter contre la morosité du secteur automobile

Le 10 octobre, le Président de BMW a annoncé le souhait du groupe de doubler les ventes réalisées dans le segment luxe de son activité pour 2020. L'objectif est de passer de 66 000 ventes attendues en 2019 à 140 000. Les modèles concernés sont les berlines de type Serie 8 et surtout le SUV X7, initialement destiné au marché américain. Ces deux véhicules connaissent une hausse accrue des ventes, malgré un marché automobile morose. BMW entend ainsi atteindre son objectif de rendement, fixé à 8 % pour 2020. La croissance de ces véhicules plus lourds et davantage émetteurs de CO2 est justifiée, par BMW, par l'attrait des clients pour les SUV et par des contraintes économiques. Le groupe a en effet fait face à des difficultés financières dues à des investissements dans l'électrification des véhicules

et le développement de motorisations hybrides. Selon le groupe, un modèle hybride représente un surcoût compris entre 3 000 et 5 000 EUR, qui ne peut être complètement répercuté sur les clients. Un autre élément déterminant pour la viabilité financière du groupe, qui demeure toutefois l'un des seuls constructeurs automobiles à accroitre ses ventes depuis le début de l'année, réside dans le succès d'un programme d'efficacité qui devrait permettre de réaliser 12 Mds EUR d'économie d'ici 2022. Il comprend notamment des réductions d'effectifs par le non remplacement de travailleurs saisonniers, ainsi que l'examen des intéressements versés aux employés, bien supérieurs à BMW par rapport aux autres constructeurs. Selon le Handelsblatt, des discussions complexes sont en cours entre la direction et les syndicats, ces derniers rappelant la productivité bien plus importante des employés de BMW par rapport à ses concurrents (un employé de BMW construit en moyenne 21 véhicules par an, soit 56 000 EUR de valeur ajoutée, contre 16 pour un employé de Mercedes – 40 000 EUR de valeur ajoutée, toujours selon le Handelsblatt).

Un premier bilan critique de l'initiative dite du "Bouton vert"

Quelques semaines après l'annonce par le Ministre fédéral du Développement et de la coopération de la mise en place du « Bouton vert », un label destiné à assurer au consommateur le respect de certaines garanties dans la production de produits textiles, le Handelsblatt conclut à un bilan mitigé. La plupart des entreprises interrogées critiquent en effet les délais nécessaires à l'obtention du label. Ils ont pour effet que les entreprises actuellement labellisées sont celles qui ont participé aux phases pilotes, donc impliquées bien en amont et souvent des groupes déjà en pointe dans la durabilité de leurs production. A l'inverse, les grands groupes allemands du textile, comme C&A, Marc O'Polo, Peek & Cloppenburg (P&C) ou le fournisseur de textile à bas prix Kik, ne pourront obtenir le label avant plusieurs années, alors même que leur implication pourrait peser sur l'ensemble de la filière. Outre les délais, elles doutent toutefois de l'utilité d'un tel label, en raison de son caractère uniquement national, alors que d'autres certifications existent au niveau international. D'autres producteurs dénoncent quant à eux le caractère limité des critères retenus par le bouton vert. Ils ne prennent en compte que certaines étapes de la production. La phase amont, par exemple les conditions de culture et de récolte du coton, ne seront pas incluses avant plusieurs années. De même, le bouton vert ne prend en compte que le respect du salaire minimum dans les pays de production, notamment en Extrême-Orient. Or, il y est parfois bien inférieur à ce que les observateurs estiment nécessaires pour vivre dignement. Enfin, certains opérateurs du secteur soulignent le surcoût engendré par la labellisation. Il s'élèverait ainsi, pour le fabricant de vêtements de travail Obi, à 16 % pour les pièces les plus basiques, et pourrait constituer un élément dissuasif pour l'adhésion des clients au label.

SAP présente des résultats en forte hausse

Le fabricant allemand de logiciels SAP a présenté des résultats en forte hausse du troisième trimestre de 2019. Après avoir ressenti les effets du conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine au second semestre, le groupe a annoncé une hausse de 13 % de son chiffre d'affaire, pour atteindre près de 7 Mds EUR. Le bénéfice de la société a également crû de près de 30 % ; pour atteindre 1,3 Mds EUR.

L'enseigne de magasins Rewe développe le service de vente en ligne

L'enseigne de supermarchés de distribution alimentaire Rewe développe largement le service de vente en ligne, se démarquant des autres acteurs allemands de la distribution comme le groupe Schwarz (Lidl, Kaufland), Edeka et Aldi. Quant à Amazon, qui avait tenté d'investir ce champ par sa filiale Amazon Fresh, elle connait une stagnation de son activité et n'assure des livraisons qu'à Berlin, Munich et Hambourg. L'enseigne Rewe dipose de deux entrepôts spécifiquement dédiés à la vente et à la livraison en ligne, dont un entièrement automatisé à Cologne. Un troisième est en cours d'achèvement à Berlin. Rewe entend se distinguer en parvenant à assurer la livraison de produits frais, principale difficulté de secteur. Elle suppose des coûts importants pour le groupe, avec par exemple l'emploi de personnels spécifiques dans le domaine de la boucherie ou de tâches non automatisables pour assurer les livraisons dans les temps. Le groupe envisage actuellement la livraison de courses en points relais, s'appuyant notamment sur ses nombreuses enseignes et son réseau de distributeurs. Il s'agit de cibler un public d'actifs qui pourrait récupérer ses courses directement en magasin à son retour du travail. Plusieurs enquêtes confirment en effet que la plupart des consommateurs allemands souhaitaient pouvoir combiner commandes en ligne et récupération des marchandises en magasins, pour disposer d'horaires flexibles, les enseignes étant souvent situées à proximité immédiate des clients. La collecte personnelle permettrait également de réduire la crainte principale identifiée par le Handelsblatt pour les clients, celle de la fraîcheur des produits commandés. Ils pourraient ainsi s'assurer eux-mêmes de la qualité de ce qu'ils récupèrent. Selon le Handeslblatt, le prochain enjeu pour Rewe est de développer la livraison le jour même. A l'heure

actuelle, outre la collecte en magasin, en cours de développement, le consommateur n'a le choix qu'entre un nombre de créneaux restreints pour la livraison.

VW souhaite utiliser la technologie quantique pour développer la conduite autonome

Le 4 novembre, lors du Web Summit de Lisbonne, le constructeur automobile Volkswagen (VW) a proposé une technologie d'optimisation du trafic routier utilisant s'appuyant sur la mécanique quantique, mise en place dans neuf autobus transportant les invités de l'aéroport au site du sommet. Selon le directeur des programmes informatiques de VW, l'utilisation des possibilités de la quantique pourrait avoir des effets importants, en adaptant en direct les temps de trajet. Elle permettrait ainsi d'éviter tout embouteillage avant même qu'ils ne se produisent. Depuis trois ans, le groupe automobile étude un modèle quantique d'optimisation du trafic, s'appuyant sur l'informatique quantique fournie par une start up canadienne, D-Wave. Selon VW, la technologie quantique permet d'offrir la puissance de calcul nécessaire à la complexité des situations de trafic rencontrées dans les métropoles, en raison du grand nombre d'usagers de la route. Le Handelsblatt souligne qu'il s'agit ici d'un avantage concurrentiel potentiellement majeur pour VW, le développement des services à la conduite étant amené à devenir d'une importance capitale dans un contexte d'autonomisation progressive de la conduite.

Porsche et SAP annoncent un partenariat sur la numérisation des véhicules

Le 24 octobre, le constructeur automobile Porsche et le fabricant de logiciels SAP ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique. Il vise à développer en commun des applications, des outils en matière d'autonomisation de la conduite et des solutions numériques pour faciliter applicables au processus de production. Il ne s'agit pas, pour Porsche, de tirer profit de ces éléments pour ses propres véhicules et sa production, mais de développer un ensemble de solutions standardisées qui pourront ensuite être proposées à l'ensemble des constructeurs automobiles.

Thyssenkrupp investit 25 millions d'euros dans sa filiale marine militaire

L'entreprise de sidérurgie Thyssenkrupp prévoit d'investir 25 millions d'euros et de recruter 500 nouveaux collaborateurs pour le chantier naval de Kiel de sa filiale de navires de guerre, Thyssenkruppe Marine Systems. Cet investissement prend place dans une stratégie globale de modernisation de la firme face à la montée de la concurrence (« Notre objectif est de devenir la compagnie naval la plus moderne d'Europe » déclare Rolf Wirtz, patron de la filiale), d'inquiétude face aux discussions sur une potentielle baisse du budget consacré à la défense, ainsi que de réorientation et de durcissement des exportations allemandes d'armement (l'Australie devait commander 12 sous-marins à Thyssenkruppe avant de finalement se tourner vers le français Naval Group ; les livraisons d'armes à la Turquie sont limitées et font polémiques en raison son implication dans le conflit syrien et le groupe n'a pu lui livrer 6 sous-marins qu'uniquement car ces dispositifs ne sont pas directement utilisés dans le conflit).

La Bolivie annule un projet de « Joint Venture » sur le lithium avec l'Allemagne

Le 6 novembre 2019, le journal *Der Spiegel* se fait l'écho d'une annulation par la Bolivie, d'un projet de *Joint Venture* sur le lithium avec l'Allemagne. A défaut d'explication officielle des autorités boliviennes, on peut noter que des manifestations écologistes et des protestations contre des frais de licence d'exploitation facturés à l'entreprise considérés comme trop faibles, ont eu lieu dans la région d'accueil du projet (département de Potosí, aux alentours du lac salé d'Uyuni, duquel la matière première devait être extraite). Avec des investissements de 300 à 400 millions d'euros, cette coopération aurait dû permettre de produire de 30 000 à 40 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an, dont 85% aurait dû être exportés vers l'Allemagne, soit de quoi alimenter « plusieurs centaines milliers de voitures électriques à batterie au lithium » (*Der Spiegel*). Peter Altmaier (CDU), Ministre fédéral de l'économie, déclare ne pas comprendre cette décision et Wolgang Schmutz, patron de l'entreprise ACISA (développement et innovation dans les énergies renouvelables, principalement concernée par ce projet), affirme ne pas abandonner ce projet.

L'Allemagne frappée par la hausse des droits de douane américains dans le cadre de la décision de l'OMC sanctionnant l'Union européenne pour des subventions à Airbus

Le 31 octobre, les Etats-Unis ont imposé une hausse des droits de douane sur plusieurs catégories de produits en provenance de l'Union européenne. Ils atteignent désormais 10 % pour les biens aéronautiques, 25 % pour les autres catégories de biens concernées. Elle fait suite à une décision de l'Organisation mondiale du commerce, qui conclut que l'Union européenne serait contrevenue aux règles de l'OMC en attribuant des subventions au constructeur aéronautique

européen Airbus. L'Allemagne serait, d'après les chiffres des douanes américaines, le second pays touché par ces hausses en termes de montants (2,4 Mds USD), après la France (3,2 Mds USD). En valeur de ses exportations, elle est en revanche moins touchée (1,9 %) que la France (6 %), l'Espagne (4,7 %), la Grèce (3,25 %) ou le Royaume-Uni (3 %), en raison de l'importance de ses flux d'exportations. La liste des produits soumis à une hausse des tarifs douaniers est plus diversifiée en Allemagne qu'en France, où seuls deux secteurs à forte valeur ajoutés pour nos exportations (vins d'une part, aéronautique d'autre part) sont concernés. Pour l'Allemagne, il s'agit principalement : (i) de l'aéronautique également, (ii) des machines-outils et du secteur de l'outillage (couteaux et pinces notamment), (iii) de la papeterie, (iv) de l'industrie de la photographie, (v) de l'industrie agro-alimentaire dont vins, liqueurs (contrairement à la France ou ce secteur n'est pas concerné), fromages, biscuits, café… Malgré un impact macroéconomique moindre, ces tarifs pourraient avoir un effet important à une échelle locale pour certains secteurs (biscuits, liqueurs, vins notamment).. Selon le Handelsblatt, la question de délocalisations d'entreprises allemandes sur le territoire américain se pose, pour éviter les tarifs, si aucun accord entre l'Union européenne et les Etats-Unis n'est conclu à court terme. De telles décisions pourraient donc avoir des conséquences pour l'emploi local.

Tesla choisit l'Allemagne et Berlin

Le 13 novembre 2019, Elon Musk, PDG de Tesla, a annoncé le choix de la banlieue Sud de Berlin (dans l'Etat du Brandebourg) comme lieu d'implantation d'une « méga-usine » pour la production de son dernier modèle de voiture : la *Model Y*. Le projet devrait nécessiter près de deux milliards d'euros d'investissement et générer de 3000 à 7000, voire 8000, emplois. Faite à la surprise de tous, cette annonce a suscité une des réactions positives de M. Peter Altmaier (CDU) mais aussi de la fédération automobile allemande, qui y voit un signe de l'attractivité allemande dans l'automobile. En effet, Heinrich Hiesinger (Thyssenkrupp) y voit par exemple l'opportunité d'intégrer des produits automobiles de manufacture allemande dans la *Model Y*. La nouvelle usine de Tesla pourrait donc ici encore être une opportunité pour la relance du secteur automobile en Allemagne et en Europe. Toutefois, Ferdinand Dudenhoeffer, professeur au centre de recherche automobile de l'université de Duisbourg Essen, émet quelques doutes sur la réalisation de ce projet d'ici fin 2021, aux motifs que la firme devrait rééquilibrer ses comptes, et qu'elle se concentrerait d'abord sur son usine en Chine. De même, il estime que les prix du terrain et les coûts énergétiques dans la région pourrait rendre le projet très cher.

Deutsche Telekom consolide ses positions aux Etats-Unis

Le mardi 5 novembre 2019 au soir, la Commission fédérale étatsunienne des communications a autorisé le rachat de l'entreprise Sprint par T-Mobile, filiale américaine du premier opérateur allemand et européen de télécommunication : Deutsche Telekom. La fusion à 25 milliards de dollars du troisième et quatrième opérateur des Etats-Unis, devrait opposer une concurrence directe à AT&T (plus grand fournisseur de services téléphoniques locaux et longues distances et de xDSL des États-Unis et 2^{e} opérateur de services mobiles), en créant un véritable géant des télécommunications, avec 130 millions de client et 76 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel. La décision doit toutefois encore être confirmée par un tribunal fédéral à New York, certains Etats y ayant déposé un recours par crainte d'une augmentation des prix.

Critique du plan de restructuration proposé par le Président de Siemens, alors que le vice-Président du groupe apparait de plus en plus comme le possible successeur de M. Kaeser

Mme Birgit Steinborn, Présidente du Comité d'entreprise et vice-Présidente du Comité de surveillance du groupe Siemens, a, le 25 novembre, exprimé une vive critique du projet de restructuration de l'entreprise par le Président Joe Kaeser. Elle critique notamment l'introduction en bourse de la division énergie de Siemens, prévue en 2020. Elle risque de créer une incertitude pour le personnel de cette branche (90 000 personnes dont 26 000 en Allemagne), car le capital ne sera alors plus contrôlé par le groupe. Elle a également appelé à investir dans la formation du personnel et à donner une vision claire de l'avenir de Siemens (quelle identité pour le groupe ? Quel cœur de métier, entre activités industrielles traditionnelles et développement des branches liées au digital ?). Ce débat intervient alors que M. Busch, actuel vice-Président de Siemens, apparait de plus en plus comme le probable successeur de M. Kaeser, dont le mandat arrivera à son terme en 2021. Il se fait dans un contexte d'autant plus compliqué que l'ancien Président du groupe, M. Heinrich von PIERER, a été condamné, le 2 décembre, à quinze ans d'emprisonnement par la Justice grecque pour corruption dans l'obtention d'un contrat de réseau téléphonique en 1998.

L'Allemagne perd en attractivité auprès des investisseurs américains, selon une étude de KPMG

Selon cette étude, analysée par le Handelsblatt, 24 % des entreprises américaines interrogées déclarent envisager un projet d'investissement significatif (sup. à 10 M EUR) en Allemagne dans les trois prochaines années en 2018, contre 47 % en 2017. La fiscalité, les limites dans la capacité d'innovation et la faiblesse des infrastructures sont les trois causes principales identifiées. A l'inverse, les entreprises allemandes investissent davantage aux Etats-Unis, notamment les constructeurs automobiles et les opérateurs de téléphonie.

Réaction des entreprises allemandes présentes dans le Xinjiang aux « China Leaks »

La presse analyse la situation et la réaction d'entreprises allemandes présentes dans le Xinjiang à la suite des « China Leaks ». Il s'agit notamment de Volkswagen (une usine à Urumqi depuis 2013 que l'entreprise souhaite étendre en 2019-2020), de BASF (présent sous la forme de 2 JV depuis 2013) et de Siemens (pas implanté dans la région autonome mais partenaire de China Electronics Technology Group – CETG - fournisseur militaire qui aurait développé des applications de surveillance utilisées par le Gouvernement chinois dans le Xinjiang). Placées sous forte pression par le Gouvernement fédéral et la société civile, elles se défendent, affirmant (i) appliquer un cahier des charges strictes en termes de respect de droits de l'homme, (ii) agir dans un cadre légal, (iii) que le Xinjiang représente des opportunités (encouragements de l'Etat chinois à l'implantation d'entreprises, dont des groupes étrangers, pour rattraper le retard de la zone – pour VW, présence de ressources naturelles nécessaires – pour BASF). Le positionnement des dirigeants d'entreprises sur la question des droits de l'homme dans le Xinjiang ne fait toutefois pas l'unanimité. Le Président de BASF affirme que les dirigeants économiques sont tenus d'aborder ces enjeux avec les gouvernants chinois, mais en privé. Le Président du BDI, quant à lui, affirme que les entreprises disposent de moyens de pression limités et renvoie ces thématiques au seul dialogue politique.

Lancement par BASF de la construction d'une nouvelle usine en Chine, représentant un investissement de 10 Mds USD

Le 23 novembre, le groupe BASF a inauguré le chantier de construction d'une nouvelle usine dans le sud de la Chine (Guangdong, ville de Zhanjiang). L'usine devrait être achevée en 2022 et produira 60 000 tonnes de plastique. Elle sera principalement destinée aux industries automobile, électronique et au développement de son offre pour l'électromobilité. Cette nouvelle unité portera la capacité totale de BASF en Asie à 290 000 tonnes. Elle représente un investissement de 10 Mds USD, que le groupe entend financer seul, soit sa plus grosse opération financière. Le groupe justifie cette action par des projections selon lesquelles la Chine représentera, en 2030, plus de la moitié de la demande mondiale de plastiques destinés à l'industrie.

NUMERIQUE, INNOVATION

Les fédérations industrielles allemandes du numérique critiquent la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne sur la protection des données

Le 2 octobre, la Cour de Justine de l'Union européenne (CJUE) a rendu un arrêt modifiant l'utilisation des cookies par les entreprises publicitaires sur Internet. Celles-ci doivent désormais demander au consommateur son consentement explicite pour l'installation de cookies lors de la consultation de sites internet, contre un simple clic auparavant. Les fournisseurs de service doivent en outre indiquer clairement à l'utilisateur quelles sera l'utilisation finale de ces cookies et pendant quelle durée ceux-ci seront stockés. La fédération professionnelle allemande du numérique Bitkom a critiqué cette décision. Son Directeur général, M. Rohleder estime qu'elle représente une « nouvelle charge supplémentaire pour de très nombreux sites internet ». Il souligne également que la nécessité pour le consommateur d'exprimer son consentement à l'utilisation de cookies nuira à la fluidité de la navigation sur Internet. Le Bitkom précise également, avec la publication d'une étude, que 54 % des utilisateurs suppriment déjà les cookies directement dans les paramètres de leur navigateur, nuançant donc l'utilité de cette décision.

Le Directeur de l'agence allemande pour l'innovation de rupture présente ses priorités au Handelsblatt

Le 6 octobre, M. Laguna de la Vera, le directeur de l'Agence allemande pour l'innovation de rupture, qui a été inaugurée le 10 octobre, a présenté ses priorités et le fonctionnement de la nouvelle entité au Handelsblatt. Selon lui,

le développement de la technologie quantique pour prendre le relais des ordinateurs analogiques constitue la priorité pour l'Allemagne, laquelle dispose pour ce faire du savoir-faire mathématique nécessaire. Ce projet vise à éviter que les chercheurs allemands, en pointe dans ce domaine, ne soient recrutés par des agences américaines, comme ce fut le cas pour M. Ulmann, inventeur de la technologie, qui travaille désormais pour la Nasa. Il détaille le fonctionnement de l'agence, avec trois premiers appels à projets (système d'IA dans le domaine des économies d'énergie, le remplacement d'organes en laboratoires et le stockage des données). Il précise qu'une seconde vague d'appels à projets pourrait être réalisée dans quatre domaines, dont le recyclage du plastique. Il rassure quant au budget de l'agence, de 150 M EUR pour sa première année, puis éventuellement 1 Md EUR pendant 10 ans. Selon lui, le budget alloué fait déjà de l'Agence un « géant du capital-risque » en Allemagne. Il précise que son homologue américaine, la Darpa, dispose d'un budget certes plus élevé, mais largement consacré à des applications militaires, contrairement à l'Agence allemande, dont les activités sont limitées au civil. Il souligne également la promesse du Ministre Altmaier d'un soutien financier si la qualité des projets soutenus est au rendez-vous. Il revient sur la localisation de l'agence, à Leipzig, qu'il considère comme la ville la plus innovante en Allemagne, la comparant à « Berlin il y a dix ans. » Il précise par ailleurs son souhait de travailler avec des structures de soutien à l'innovation en Europe, en Israël et au Japon, ciblant les Etats-Unis et la Chine comme principaux concurrents. Enfin, il fait de l'émergence d'un cloud européen l'enjeu principal dans le domaine de la numérisation.

L'Université technique de Munich inaugure un Institut d'éthique pour l'intelligence artificielle, financé en partie par Facebook

Le 7 octobre, l'Université technique de Munich a inauguré un nouvel Institut, spécifiquement dédié aux questions d'éthique dans l'intelligence artificielle. Le projet a été en partie financé par Facebook, à hauteur de 6,5 M EUR. Cette participation a suscité plusieurs critiques, en raison des affaires entourant au sujet de la confidentialité des données stockées par l'entreprise américaine ces dernières années. Le directeur de l'Institut, le Professeur Lütge, défend le projet auprès du Handelsblatt. Il s'inscrit dans la tradition de l'Université, qui a traditionnellement une vision critique des GAFA sur l'utilisation des données. Ensuite, il précise que Facebook ne fait pas preuve d'ingérence dans la gestion du nouvel institut. Il montre ensuite que les entreprises du numérique ont besoin de normes éthiques exigeantes, notamment en Europe et en Allemagne, pour rassurer les utilisateurs et assurer la pérennité de leurs activités. Selon une étude menée par Capgemini publiée en juillet, 62 % des personnes interrogées pourraient recourir davantage à des services d'intermédiation financières basés sur l'IA si les règles d'utilisation sont perçues comme « éthiques ». Selon le Bitkom, le marché européen de l'IA devrait passer de 3 Mds EUR actuellement à 10 Mds EUR en 2022. La Commission européenne fait de règles éthiques dans l'IA un avantage comparatif pour le continent. Elle teste actuellement des lignes directrices d'éthiques dans l'IA auprès des entreprises et des centres de recherche.

Deutsche Telekom annonce un programme d'investissement record de 12,5 Mds EUR, principalement dans l'offre 5G

Au début du mois d'octobre, le directeur financier de Deutsche Telekom a annoncé un programme d'investissement de 12,5 Mds EUR. Il s'agit du plus important réalisé par l'opérateur historique de téléphonie. Il est mené en parallèle du processus d'acquisition du concurrent américain Sprint, pour 26 Mds EUR. Ces opérations mettent le groupe sous pression. Le Handelsblatt précise que le programme d'investissement est largement tourné vers le développement d'une offre 5G. Celle-ci constitue un défi majeur pour l'entreprise. Il doit en effet tenter de développer un réseau sans surcoût pour le consommateur, sans pour autant connaitre si les nouveaux usages qui pourraient découler de cette nouvelle technologie pour les particuliers permettront un retour sur investissement suffisant. Le développement d'une offre aux entreprises constitue une seconde inconnue. Les professionnels, notamment de l'industrie, attendent beaucoup de la technologie 5G pour la numérisation de leurs processus de production. Deutsche Telekom donc pourrait retirer des dividendes importants de fourniture d'un service aux entreprises. Cependant, les entreprises fournissant le réseau, comme Nokia ou Ericsson, proposent aux entreprises de créer elle-même leur propre réseau interne de 5G, les dispensant de passer par un intermédiaire comme Deutsche Telekom. L'entreprise est donc, selon le Handelsblatt, contrainte à effectuer aujourd'hui des investissements coûteux sans certitude sur leur rentabilité à venir.

Deliveroo devant la justice allemande, moins de deux mois après son départ d'Allemagne

La plateforme britannique de livraison de repas Deliveroo s'est retirée d'Allemagne à la mi-août, après un préavis de quelques jours. Un tel départ a été rendu possible par le statut de travailleur indépendant du millier livreurs de la

plateforme dans le pays. Plusieurs de ces anciens livreurs ont néanmoins saisi la justice, estimant que leur relation avec Deliveroo constituait une relation d'emploi. Selon leurs avocats, l'organisation de la plateforme et notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle et l'attribution automatisée des commandes à des prix standardisés ont intégré les livreurs au sein de l'entreprise de telle façon qu'il ne leur restait pas de temps pour une autre activité. Le tribunal du travail de Berlin organise le 8 octobre une première audience de conciliation entre Deliveroo et deux anciens livreurs. La jurisprudence qui pourrait conclure cette affaire est importante pour l'ensemble des entreprises de services numériques ayant recours à des travailleurs indépendants. La dernière jurisprudence sur la distinction entre travailleurs salariés et indépendants remonte en effet à 2017 et avait conclu à une distinction claire, privant les indépendants de protection contre le licenciement, de congés maladie, de congés payés et d'autres avantages. Si le juge conclut à une relation de travail, la plateforme, et potentiellement d'autres entreprises ayant les mêmes pratiques à l'avenir, devra s'acquitter d'arriérés de cotisations sociales. En Espagne, les tribunaux ont conclu à une relation de travail entre la plateforme et ses livreurs, dans trois affaires jugées au cours de l'été.

Numérisation de l'administration allemande

Le 9 octobre, le Cabinet a adopté une proposition de loi destinée à accélérer la numérisation de l'administration fédérale. Malgré une précédente loi de 2015 fixant pour objectif le développement d'une offre complète de services publics numériques d'ici 2022, l'Allemagne accuse un retard important par rapport aux autres Etats européens. Selon un classement de la numérisation des pays de l'Union, réalisée par la Commission et cité par le Handelsblatt, l'Allemagne est 24ème sur 28 Etats-membres. Selon le Président du Conseil fédéral de contrôle des normes (NKR), l'accélération de la numérisation est une condition pour le maintien de la compétitivité de l'Allemagne comme site d'implantation pour les entreprises. Elle est également un moyen d'accroitre la confiance des citoyens dans l'administration. Le nouveau projet de loi vise à systématiser la communication du Gouvernement avec les administrés par voie électronique. Celle-ci deviendra la règle d'ici 2020, à moins que d'impératif juridique contraire. Deux enjeux se posent néanmoins, selon la Secrétaire d'Etat en charge du numérique, Mme Dorothée Bär. Le premier est d'assurer la protection des données des usagers. Le projet de loi vise en effet à permettre à l'ensemble des administrations d'échanger des informations sur chaque citoyen à partir d'une base de renseignements unique. Les citoyens n'auraient donc pas besoin de répéter plusieurs fois leurs identifiants. Cette mesure pose néanmoins a question du consentement des citoyens et de la protection des données enregistrées, alors que la Cour constitutionnelle a adopté une jurisprudence restrictive dans ce domaine et que les administrations de plusieurs pays ont déjà subi des attaques informatiques majeures ayant abouti à la diffusion de données conservées par l'administration. Un second enjeu est le renforcement de l'attractivité de l'administration auprès des informaticiens.

Débat sur la surveillance des services de messagerie après l'attaque à Halle

A la suite de l'attaque antisémite de la Halle, la CDU a publié un document destiné à lutter contre le « terrorisme d'extrême-droite ». Il prévoit notamment a d'accroitre les pouvoirs des autorités en termes de surveillance de l'Internet. Il passe par une surveillance accrue des services de messageries comme Whatsapp et Telegram, la facilitation du stockage et de l'analyse de données jugées pertinentes. Le document de la CDU reprend en grande partie un projet de loi porté par le Ministre fédéral de l'Intérieur, M. Seehofer (CSU), bloqué par le Ministère fédéral de la Justice, car il supposait d'accorder aux services de renseignement (Office de protection de la constitution - BKA) les mêmes pouvoirs que ceux dont dispose l'Office fédéral de la police criminelle (notamment possibilité d'espionner des ordinateurs, des smartphones pour en conserver et en lire les données). Il permettrait également aux services de disposer, dans certains cas, des codes sources nécessaires à l'obtention des chats et messages vocaux cryptés échangés entre individus suspects. Les fournisseurs d'accès à Internet seraient également tenus de signaler tout contenu à caractère criminel au BKA. Le SPD a réagi vivement à ces propositions, son porte-parole pour la politique numérique évoquant un risque de dommages pour l'ensemble des utilisateurs. Certaines personnalités du parti remarquent également qu'une surveillance accrue des réseaux sociaux n'aurait pu éviter la tuerie de Halle, l'auteur n'ayant a priori pas réalisé de communication par Whatsapp avant de passer à l'acte.

Opérateurs téléphoniques sous pression

Selon une étude publiée par la fédération professionnelle des opérateurs téléphoniques, la VATM, les utilisateurs ont pour la première fois passé davantage d'appels via des services de messagerie en ligne comme Whatsapp que par le réseau fixe (265 M de minutes par jour pour le premier, contre 263 M de minutes par jour contre le second). Ce changement réduit les ressources financières des opérateurs, alors même que ces derniers sont contraints à réaliser des

investissements importants pour constituer un réseau 5G. Face à cette évolution, les opérateurs modifient leurs structures de vente, avec notamment la fermeture de magasins, la suppression de postes et le développement de la vente en ligne. Après Deutsche Telekom, Vodafone a ainsi annoncé, au début du mois d'octobre, la fermeture de plus de 1 000 magasins d'ici deux ans, sur les 7 700 que compte l'enseigne en Europe.

Critique de la loi allemande contre la fraude à la TVA dans le commerce en ligne

Le 22 octobre, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une procédure d'infraction contre l'Allemagne. Elle porte sur la nouvelle règlementation allemande relative à l'assujettissement à l'impôt des opérateurs du commerce en ligne. La nouvelle loi, entrée en vigueur au début de l'année 2019, vise à lutter contre le dumping fiscal de nombreux fournisseurs de produits passant par des plateformes telles qu'Amazon ou Ebay. Souvent basés en Asie orientale, ces fournisseurs ne s'acquittaient pas, la plupart du temps, de la taxe de 19 % imposée par l'Etat fédéral sur les ventes. Selon le Handelsblatt, le manque à gagner pour le Trésor allemand atteindrait plusieurs milliards d'euros chaque année. La nouvelle loi, adoptée en 2018, rend responsables les plateformes en cas de non versement de cette taxe. Les opérateurs de plateformes ne peuvent se soustraire du versement de la TVA que s'ils présentent à l'administration un certificat papier précisant que le vendeur est en situation fiscale régulière. Un tel certificat est délivré par l'administration fiscale compétente et suppose donc l'inscription du vendeur sur des registres fiscaux allemands. La nouvelle loi semble, selon le Handelsblatt, avoir produit des effets : entre mai 2017 et fin octobre 2019, le nombre de vendeurs issus d'Asie orientale inscrits auprès de l'administration fiscale était passé de 430 à 26 388. La Commission a néanmoins estimé que cette mesure constituait une infraction envers le droit communautaire. Cette obligation de notification touche en effet non seulement les opérateurs issus de pays comme la Chine, mais également les entreprises de l'Union européenne. Elle constitue donc une violation de la libre circulation des marchandises. En outre, l'obligation de fournir un certificat fiscal en version papier est jugée « inefficace et disproportionnée » par la Commission, entravant en outre, selon Bruxelles, l'accès des entreprises européennes au marché allemand. La Commission rappelle par ailleurs que de nouvelles règles communes en matière de lutte contre la fraude à la TVA entreront en vigueur en janvier 2021. La Commission estime donc que la loi allemande va trop loin. L'Allemagne dispose désormais d'un délai de deux mois pour remédier à la situation, avant l'envoi d'un avis motivé par la Commission, deuxième étape de la procédure. La troisième et dernière phase serait la menace de poursuites judiciaires devant la Cour de justice des Communauté européennes. Interrogé par le Handelsblatt, le Ministère fédéral des Finances estime que la mesure est compatible avec le droit communautaire et qu'engager la responsabilité des opérateurs de plateformes constitue l'instrument central pour l'efficacité de la nouvelle règlementation.

SAP et Microsoft signent un partenariat pour développer l'offre de "cloud"

Le 22 octobre, SAP et Microsoft ont annoncé la signature d'un partenariat. Il est destiné à accroitre l'usage du Cloud par les entreprises utilisatrices du logiciel S/4 Hana, logiciel phare de SAP destiné à faciliter la gestion des commandes dans les entreprises. Sue 12 000 utilisateurs du logiciel, seuls 2 000 se disent intéressés par sa version Cloud. Or, le développement du Cloud est d'une importance stratégique pour SAP, selon le Handelsblatt, car il s'agit de la tendance de long terme dans le domaine des logiciels (gestion des centres de données, puissance des processeurs…). Le partenariat vise à permettre à SAP de bénéficier de la position et des compétences de Microsoft dans le domaine du Cloud, en mettant les plateformes du groupe américain à disposition de ses clients. De son côté, Microsoft pourra proposer à ses utilisateurs un logiciel allemand reconnu pour son efficacité et sa fiabilité dans la gestion d'entreprises. Microsoft devrait ainsi verser 74 M EUR à SAP pour l'utilisation de la plateforme Cloud de SAP. Le directeur de SAP n'exclut toutefois à l'avenir pas de conclure des partenariats avec d'autres plateformes du numérique, comme Amazon Web Service ou Google Cloud Platform, pour pouvoir toucher le plus grand nombre possible de client.

Deutsche Telekom sous le feu des critiques

A la fin du mois d'octobre, Deutsche Telekom a annoncé en grande pompe la commercialisation d'une enceinte connectée. Le groupe allemand souhaite ainsi défier Amazon et Google en s'appuyant sur un niveau élevé de confidentialité des données, conforme aux attentes des consommateurs européens. Une analyse menée par plusieurs instituts compétents dans le respect de la protection des données et des consommateurs constatent toutefois des lacunes importantes portant spécifiquement sur le traitement des données. Ainsi, la Fédération allemande des associations de consommateurs (VZBV) souligne que la maintenance des appareils, la mise à jour des logiciels et certaines interventions d'urgence seront réalisées hors de l'union européenne, avec la diffusion nécessaire de certaines données à des tiers. Elle note également que, lors de l'installation de l'enceinte, le haut-parleur évalue directement des données

passant par des enregistrements de la voie, alors même que le groupe avait précisé que le consommateur devait, durant le processus d'installation, donner son consentement explicite à de tels enregistrements et traitements. Le Handelsblatt note, ici, que les enceintes connectées proposées par Google demandent désormais un tel consentement. Le Handelsblatt conclut donc à l'échec d'un argument majeur de vente pour le groupe.

Deutsche Wohnen sanctionnée

Au printemps 2019, Maja Smoltcyk, Chargée de la protection des données du Land de Berlin, inflige une amende de 14,5 millions d'euros à l'entreprise immobilière Deutsche Whohnen, pour ne pas avoir corrigé des lacunes de sécurité numérique observées dès 2017 (non-suppression et accès à des données sensibles de clients, telles que des fiches de salaire, des extraits de compte, etc.). Cette non-conformité au RGPD pourrait ne pas être un cas isolé et plusieurs autres « cimetières de données » ont été trouvés.

La Ministre fédérale de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer, et Angela Merkel s'opposent dans le débat sur Huawei

Le 6 novembre 2019, le journal *Der Tagespiegel* synthétise une querelle qui oppose la Chancelière fédérale, Angela Merkel (CDU), et la Ministre fédérale de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer (CDU), au sujet de l'attribution de fréquences 5G à la société chinoise de télécommunication, Huawei. Tandis que Annegret Kramp-Karrenbauer, soutenue le Ministre fédéral des Affaires étrangères, Heiko Maas (SPD), et le *Bundesnachrichtendienst* (Bureau fédéral du renseignement extérieur), évoquent une possible exclusion de Huawei du réseau 5G pour des raisons de sécurité, Angela Merkel, le Ministre fédéral de l'économie, Peter Altmaier (CDU), et le Ministre de l'Intérieur, Horst Seehofer (CSU), se prononcent contre l'exclusion de la société chinoise, laquelle récuse d'ailleurs toute accusation d'espionnage. Annegret Kramp-Karrenbauer se déclare même prête à exclure certains pays fournisseurs entiers si la sécurité du réseau n'était pas garantie.

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@ dgtresor.gouv.fr).
Clause de non-responsabilité
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin
Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne
Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABBOUD, David ANTONI, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Catherine LEGRAND, Guillaume PRIGENT, Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE
Version du 12/07/2019